

Recalcul d'un bulletin clôturé, d'une période antérieure, grâce au mode « Régul. auto »

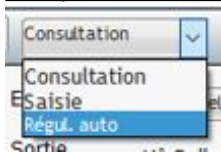
Le saviez-vous :

Vous avez clôturé votre bulletin et souhaitez le recalculer pour voir ce qui change mais ne pouvez plus faire de DSN car l'échéance est dépassée ?

WO PAIE permet Recalcul d'un bulletin clôturé d'une période antérieure grâce au mode « Régul. auto ».

Directement depuis le bulletin vous passez de « Consultation » à « Régul. auto », s'il y a des calculs différents alors ils apparaîtront en surbrillance jaune.

Exemple Ci-dessous :



N'hésitez pas à consulter la FAQ sur [Le Saviez-vous Sauvegarde et Restauration des Bulletins de salaire.](#)